

Quand les jeunes écoliers écrivent une loi

Invités à participer au 25^e Parlement des enfants, les élèves de CM2 de l'école du Pont-de-Soulles, ont fait une proposition de loi pour favoriser l'alimentation durable dans les cantines.

Ils ont entre 9 et 11 ans et l'esprit très clair : « **La loi, ça sert à donner des règles à la société, pour qu'on vive en paix.** » Et « **lutter contre la pollution, c'est pour éviter que notre Terre ressemble à une grosse poubelle** ». En deux phrases, Cinnie et Sacha, en classe de CM2 à l'école du Pont-de-Soulles, résument leurs apprentissages de ces derniers mois, dans le cadre du 25^e Parlement des enfants.

La classe coutançaise (comme celle de [Cerisy-la-Salle](#), lire ci-contre) a été retenue pour participer à cette opération nationale qui invite à pratiquer, concrètement, la citoyenneté : les enfants sont invités à concevoir et proposer un texte de loi. Cette année, les écoliers étaient invités à se pencher sur l'alimentation durable et équilibrée, et tout ce que cela induit : la qualité de ce qu'on mange, mais aussi la provenance, et donc les transports et la pollution, mais aussi le gaspillage, etc.

Un parlement « pour parler »

Côté environnement, ils sont imbattables. Après avoir vu « **les îles de déchets sur la mer** », Sofiane a bien compris l'enfer du plastique ; Anna et Ethan ont retenu qu'il vaut mieux manger du poulet que du bœuf « **car il produit du méthane quand il fait ses besoins** », ou du poisson « **mais à condition de lui laisser le temps de se reproduire, car avec la surpêche il risque de ne plus y en avoir** », remarque [Célia](#). « **Tout est une question de quantité raisonnable** », concluent plusieurs enfants.

Quant à la loi, et au fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat, ils en ont compris l'essentiel. « **Le Parlement ça sert à parler. Et donc, à se comprendre** », remarque judicieusement Cinnie. « **Ils vont débattre et décider des lois qui vont servir à tout le monde** », ajoute Lilou.

« **Oui** », répondent-ils tous quand on leur demande si cela les a intéressé de travailler à une proposition de loi. Quitte à reconnaître, comme Anna : « **Au début, c'était ennuyeux, mais en fait, plus on faisait des recherches, plus on découvrait, plus on avait envie de trouver encore d'autres infos.** » Leur enseignante les a guidés sur différents sites Internet, « **car il faut savoir où se renseigner** », soufflent quelques écoliers. « **Wikipédia, c'est vraiment compliqué des fois !** » s'exclame Sacha. La rédaction, aussi, a demandé de l'aide : « **Il a fallu raconter une histoire, au début, pour expliquer ce qu'on voulait faire** », indique Rogelia. « **Ce qui s'appelle l'exposé des motifs** », précise Émilie Legrand.

En démontrant que, pour chaque habitant, « **un quart de l'empreinte carbone est lié à l'alimentation** » (production et transport, N.D.L.R.) les jeunes Coutançais proposent une loi qui concerne les cantines : « **Les restaurants de collectivité doivent privilégier la proposition d'aliments à faible impact carbone** » et de préférence « **produite à moins de 100 km** » (mais on ne peut se passer du cacao, ont expliqué les enfants). Là où c'est possible, ces cantines devront créer « **un jardin potager, un verger et un lieu de compostage** ». Enfin, elles ne pourront plus « **jeter la nourriture non consommée : elle sera réutilisée, partagée avec des associations ou compostée sur place.** »

Isabelle BORDES.

Lilou, Ethan, Sacha, Rogelia, Cinnie, Agathe, Célia, Anna et Sofiane, avec leur enseignante, Émilie Legrand, ont fait une proposition de loi sur l'alimentation durable, avec leurs autres camarades de CM2 (absents lors de la photo), dans le cadre du 25e Parlement des enfants. OUEST-

FRANCE